

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	27 mai 2024
Numéro	24.382	Heure	12h00

**Auteur-e(-s) :** Groupe socialiste

**Titre :** Quand aurons-nous le rapport d'information sur le pôle économique de La Tène ?

**Contenu :**

Lors de la session du 27 septembre 2022, un amendement socialiste à la recommandation [22.143](#) du groupe UDC du 24 mars 2022, « Le Pôle de développement économique de La Tène, fausse bonne idée ? », a été accepté par 85 voix contre 7. Le contenu était le suivant : « *Aucun permis de construire ne sera délivré en lien avec le pôle économique de La Tène avant qu'un rapport d'information ait été transmis au Grand Conseil et que ce dernier ait pu en débattre [...]* ».

Le Conseil d'État peut-il nous informer sur l'avancement de ce rapport ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Marinette Matthey

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Anita Cuenat	Romain Dubois	Joëlle Eymann
Anne Bramaud du Boucheron	Patricia Sörensen	Corine Bolay Mercier